



*Groupe Centre & Indépendants « Rouen A'Venir »*

## **Conseil Municipal du 21 novembre 2024 MOTION**

### ***Pour faire de la sécurité publique une priorité de la ville***

Il y a quelques jours, le maire de Rouen a annoncé la création d'un nouveau poste de police municipale dans le quartier Saint-Sever dont l'ouverture est prévue pour fin 2025. Et il était temps d'agir car la situation de la ville ne cesse de se dégrader. Les quartiers Saint-Sever et Orléans sont devenus en début d'année QPV, témoignant d'un décrochage en matière d'indicateurs liés à la pauvreté et à la sécurité.

Alors qu'au début du mandat le sujet de la sécurité n'était ni une priorité ni une réalité dans les discours de la municipalité. Les actes ont, pour une fois, prouvé le contraire des paroles. En effet, des efforts ont été réalisés (création de la brigade nocturne et de la brigade cynophile), même s'ils restent bien en deçà des attentes pour assurer la tranquillité publique et la sécurité des habitantes et habitants.

Néanmoins, si les effectifs de la police municipale ont progressé de 20%, ils sont largement inférieurs aux villes de la même strate allant de 85 à 110 policiers municipaux : 107 policiers municipaux à Orléans, 97 à Tours ou encore 84 à Grenoble contre 65 à Rouen. Si le nombre de caméras de vidéoprotection a presque triplé, il reste malgré tout très faible car nous partions de très loin dans notre ville du fait de l'inaction de la majorité : 113 à ce jour alors que par exemple la ville du Havre en dénombre 370 ou encore 201 à Dijon. Si l'extinction de l'éclairage publique la nuit s'est de plus en plus généralisé dans la ville, c'est un véritable un facteur d'insécurité, qu'elle soit ressentie ou vécue : preuve en est la ville de Grand-Quevilly a fait le choix de rallumer la lumière la nuit mais aussi les villes d'Evreux, de Lyon ou encore d'Orléans.

Alors que Rouen ne cesse de dégringoler dans les classements nationaux en matière de sécurité, il y a un impérieux besoin d'agir plus et plus vite. Se cacher derrière le fait que la ville n'a ni la compétence juridique ni les moyens financiers est une dérobade qui ne répond pas aux problématiques réelles rencontrées par les habitants.

Ne pas craindre de retrouver son véhicule vandalisé, ne pas avoir peur de se faire agresser en rentrant la nuit, circuler sereinement à pied ou en vélo, quel que soit le quartier d'où l'on vient comme celui où l'on se rend, se sentir en sécurité au quotidien... Voici les préoccupations des Rouennaises et des Rouennais. Elles sont aussi compréhensibles qu'entendables, et ne relèvent pas du fantasme comme il a trop souvent été voulu le faire croire.

**Pour toutes ces raisons, le Conseil municipal décide :**

- **D'augmenter nettement le nombre de caméras de vidéoprotection pour atteindre les 200 dans les 3 prochaines années ;**
- **D'expérimenter l'utilisation de caméras mobiles pouvant changer de localisation selon les besoins pour plus d'agilité, notamment sur les quais de Rouen ou les problématiques de sécurité sont de plus en plus fréquentes ;**
- **De continuer à augmenter le nombre d'agents de police municipale pour être au niveau des villes de la même strate ;**
- **De revenir sur l'extinction de l'éclairage public la nuit, afin de mettre en place d'autres techniques d'éclairage permettant de réaliser des économies d'énergie, de préserver la biodiversité tout en assurant un niveau de sécurité acceptable pour les habitants, tel que cela avait été évoqué dans la délibération relative à l'actualisation du plan de transition de 2022 dans sa fiche n°7, voté mais jamais respecté par la municipalité.**